



Termes de référence pour une consultation Pour un Plan d'Affaires dans la commune de l'Arcahaie en Haïti

Le générique masculin (« le consultant ») est utilisé dans le document sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

1. Objectif de la consultation

Durant les 4 dernières années la Croix-Rouge Haïtienne (CRH) a reçu beaucoup de soutien technique et financier des autres partenaires du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (Mouvement CR). Pour garantir une pérennité à long terme, la CRH doit trouver les moyens financiers pour supporter les différentes activités. Dans le cadre de son Programme Intégré de Développement Communautaire la Croix Rouge Allemande (CRAI) appuiera la branche locale de la CRH à l'Arcahaie pour augmenter sa capacité à entreprendre des activités au profit de la population Archeloise. Pour ce faire des options d'activités génératrices de revenue (AGR) valides sont recherchées : elles permettront à la branche locale de couvrir ses frais de fonctionnement. Afin d'avoir ces options d'AGR, une consultation est requise pour mener une étude du marché Archelois. des faisabilités des options des AGR et définir un Plan d'Affaire permettant d'identifier les procédures administratives, comptables, financières et de gestion qui puissent garantir un service communautaire et une source de revenus pour la branche locale de la CRH.

Dans une perspective au long terme, le dit Plan d'Affaires permettra à la CRH dans la commune de l'Arcahaie:

- De pouvoir continuer à répondre aux besoins des plus vulnérables dans la commune de l'Arcahaie
- D'avoir des fonds disponibles pour contribuer au bon fonctionnement de la CRH dans la commune de l'Arcahaie
- D'être moins dépendant des partenaires du Mouvement CR

2. Responsabilités et méthodologie de l'étude

- Exécuter une étude de marché pour une analyse des opportunités et risques des AGR
- Identifier et formuler des opportunités de projet d'entreprise;
- Sélectionner et prioriser les opportunités d'affaires identifiées;
- Analyser la faisabilité des opportunités de projet retenues;
- Étudier les entreprises existantes (identifier les besoins non comblés et les raisons de ce vide);
- Analyser les tendances de la population (évolution démographique de la population, les changements sociaux);
- Examiner les tendances économiques (le pouvoir d'achat, l'inflation);
- Analyser les différents intrants et extrants des entreprises existantes;
- Examiner les produits de substitution pour les produits existants (des produits de substitution peuvent-ils avantageusement prendre la place des produits actuellement utilisés? Quels sont-ils et comment les adapter à la situation?);
- Analyser les implications des nouvelles technologies (les nouvelles technologies permettent d'améliorer certains produits existants et d'en créer de nouveaux. Comment ces technologies peuvent-elles être associées aux produits existants des entreprises.)

3. Critères à tenir en compte

- La compatibilité; le business plan produit doit être compatible aux sept (7) principes du mouvement Croix-Rouge et à ses valeurs; ainsi qu'aux procédures internes à la Croix Rouge Haïtienne;
- L'accessibilité; la possibilité qu'à la CRH de réaliser ce projet compte tenu des conditions externes (cadre réglementaire, procédures internes déjà existantes, réseautage, etc.)



- La capacité de la branche locale; les habilités techniques, les capacités financières et l'expertise qu'elle possède permettant la gestion, le suivi et la révision du Plan d'Affaires;
- La potentialité; l'apport que le projet est susceptible de générer en termes de croissance et de succès.

4. Produits livrables de la consultation

Tous les documents suivants seront remis en français, sans exception :

- Rapport de pré-consultation – Le rapport de pré-consultation comportera entre autres les plans de méthodologie, de collecte de données et de compte rendu proposés comprenant les projets d'outils de collecte, notamment les guides pour les entretiens, un calendrier d'activité détaillé, et les modalités pratiques liées à la logistique et aux déplacements pour le consultant.

Des directives spécifiques seront soumises au préalable pour ce document.

- Ébauche du rapport final du projet– Voir Rapport final.
- Rapport final - Le rapport final comprendra - au minimum :
 - un sommaire
 - le contexte de l'étude de marche;
 - le business plan pour la mise en œuvre de l'AGR recommandé
 - documents méthodologiques et outils techniques
 - le plan de préparation, mise en place, suivi et révision pour le business plan
 - une description des méthodes et de leurs limites;
 - les résultats;
 - les conclusions;
 - les leçons tirées et des recommandations claires.
- Séance de présentation du Rapport Final, cela à la CRH et à la CRAII et ses partenaires et aux autres parties prenantes clés. Format (par ex. présentation avec soutien power point) et lieu à déterminer avec la CRH.

5. Modalités de travail

Le consultant se rapportera au Délégué CRAII à l'Arcahie/Responsable du résultat 5 du Programme Intégré. Le consultant s'engagera aussi avec les responsables de la branche locale de l'Arcahaie.

La CRAII s'engage à fournir tout support logistique et administratif au consultant. Tout déplacement hors de l'Arcahaie, relié à la prestation des services du consultant sera soit couvert par la CRAII soit arrangé ad hoc avec le consultant selon les nécessités. L'honoraire inclut également les lunches durant les jours ouvrables ainsi que l'allocation pour les soupers en dehors de l'Arcahaie.

Il est de la responsabilité du consultant de s'assurer que les objectifs de travail soient respectés.

6. Critères de sélection

- Licence en commerce ou Diplôme en Sciences Administratives / Economie
- Connaissance approfondie et minimum 3 ans d'expérience en gestion des affaires dans le cadre d'une organisation humanitaire;
- Très bonne connaissance de la CRH et/ou du Mouvement CR;
- Avoir au moins conduit deux études de marché ou études d'opportunités en Haïti (des exemples de rapports précédents seront demandés);
- Avoir forte expérience dans l'élaboration des Plans d'affaires



- Avoir forte expérience dans les méthodes quantitatives de récolte des données, d'analyse et d'évaluation des activités génératrices de revenus;
- Faire preuve d'une connaissance du contexte haïtien;
- Etre capable de travailler avec les différentes catégories de la population;
- Forte capacité d'organisation pour respecter les délais de travail;
- Expérience démontrée en enquêtes communautaires;
- Expérience de facilitation et/ou d'animation de groupe.
- Parler et écrire couramment le créole et le français. Capacité de lire l'anglais, un atout;

7. Contenu de l'offre

L'offre du consultant contiendra au minimum les éléments suivants :

1. Curriculum vitae de 3 pages maximum (de l'agence, organisation, institutions académiques ou Firme externe)
2. Informations supplémentaires à propos de l'agence, organisation, institutions académiques ou Firme externe (toutes les autres Informations supplémentaires)
3. Lettre de motivation justifiant une expérience professionnelle similaire.
4. Proposition technique (méthodologie) et financière incluant les détails de chaque activité ainsi que les coûts pour l'étude d'opportunités
5. Chronogramme des activités.
6. Références pour des travaux similaires réalisés.
7. Au moins un exemple de rapport déjà réalisé pour un travail similaire.

8. Termes de Paiement

Les prix doivent être en dollar **USD** et les consultants n'exigeant pas d'avance auront des avantages.

S'il vous plaît soumettez votre offre fermée et scellée a notre bureau au plus tard le
2 0 / 03 / 2015 à 4 Heures PM

**Bureau Croix Rouge Allemande
54 Rue Daniel Brun
Pétion Ville, HAITI**

Attention: Anne Karine Guillaume, Responsable de Ressources Humaines

NB: Aucun prix ne doit être figuré sur l'enveloppe